Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 72 (1933)
Heft: 3

Artikel: Choses et autres : un nouveau record
Autor: Lisette
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-225079

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

sur nos tabourets. Les habitués du bar nous lançaient de ces regards ! Comme si on n'avait pas aussi bonne façon qu'eux, avec leurs pantalons rendoublés au-dessous du genou comme les gamins de par chez nous qui n'ont pas encore communié !

Le garçon s'approchait :

— Et ces messieurs, qu'est-ce qu'ils désirent ?

Ma foi, ça n'a pas été tant facile de commander quelque chose de sorte ! Pour finir, on s'est décidé pour un cocktail. Il a fallu que le « barman » explique à ce brave ami que ce n'était pas un œuf à la coque... qu'on appelait ainsi !

— Enfin, tu avoueras que ce n'est pas un nom à donner à une boisson qui se respecte. Et moi qui ne peut pas souffrir les œufs, surtout à la coque !

— N't'en fais pas, goûte toujours !

Je voyais bien que les gens s'amusaient à nos dépens, surtout un groupe de jeunes femmes qui goillassaient des drôles de liqueurs avec des pailles. Et en voilà une qui fait comme ça, à une autre, coiffée d'un bonnet de police comme les officiers en portent. (Il paraît que c'est la mode, maintenant.)

— Dis-moi, veux-tu goûter de mon tabac ?

— Ah ! tu en as acheté du nouveau ! Fais voir un peu ce que c'est ?

Et les voilà qui me sortent de leur sac à main, une petite pipe au fourneau barré de rayures jaunes et au long tuyau piqué de points rouges. Quelque chose d'élégant et de très joliment décoré.

Mon compagnon, assis juste à côté des deux fumeuses, me poussait du coude :

— Dis-donc, regarde voir ça !

En gestes souples et arrondis, elles portaient et enlevaient tout à tour leur pipette de la bouche, et... les lèvres délicieusement pincées, envoyaient au plafond un mince filet de fumée parfumée.

— Tu te rends compte, mon vieux, le dernier cri de la mode !

— Peuh ! Ce n'est pas bien beau... comme ça en public !

Sa voisine avait entendu le dialogue et vu, sans doute, le haussement d'épaules accompagnant la réplique. Et, comme elle était à la bonne franquette (à cause de la pipe, bien sûr !), elle se tourna vers nous, amusée :

— Alors, monsieur, vous n'êtes pas pour les nouveautés ?

Et ce disant, elle tira de sa pipe une bouffée de défi à l'adresse de mon ami !

Lui ne se frappa pas et répondit tranquillement :

— Oh ! vous savez, mademoiselle, pour une nouveauté, on ne peut pas dire que c'est une nouveauté ! Parce que, voyez-vous, si jamais vous allez de par le Valais, vous pourrez voir de bonnes vieilles portant des pantalons, fumer des bouffardes à faire honte à votre cradzette de pipe, soit dit sans vous blesser ! Et puis, si vous les questionnez, elles vous répondront que, par chez eux, il y a belle lurette que les femmes fument la pipe bourrée avec du « caporal » à trente-cinq centimes le paquet !

Benj. Guex.

PAR DEVANT MOI, NOTAIRE...

A M. François Fiaux, du «Conteur Vaudois».

En quittant leur notaire
Les gens du bon vieux temps,
En soutane ou rabat,
Liquidaient bien cent francs
Pour un joyeux repas
Ou pour vins honoraires.

Si, devant le notaire,
Vaudois du temps présent,
Avez fait une *pacte*
Ou votre testament,
Vous allez, dernier acte,
Simplement boire un verre !

MM. les notaires se doutent-ils du charme que prennent leurs actes, lorsque le temps a mis sa patine sur eux comme sur toutes choses ; lorsque surtout, les idées et les moeurs ont changé... ou paraissent avoir changé ? Ces actes nous apportent, par leurs détails, des faits d'autant plus précieux et intéressants qu'ils sont authentiques.

Soufflons donc sur la poussière de ces deux parchemins qu'un ami nous passe et voyons...

Celui-ci est du 10 février 1792 :

Par devant moi, J. L. D. Burnand, notaire juré...

Le Doyen Bridel possédait, au nord de la ville de Moudon, un verger ayant accès par la ruelle aux Clerc, nom prédestiné. Du côté de cette ruelle, il faisait une encasse occupée par un jardin de vingts carreaux, dans lequel existait un cabinet, propriété du sieur Jean-Etienne Busigny.

Dans ce temps, M. Marc-Fréderich Christinat de Chabrais, ministre du St-Evangile, était pasteur suffragant à Moudon.

C'était le neveu du doyen Bridel.

Pensa-t-il arrondir d'avance le petit héritage que, peut-être... peut-être, son oncle le Doyen lui ferait un jour en lui laissant son verger ? Pensa-t-il seulement au charme que prendraient ses sermons s'ils pouvaient être médités dans le cabinet du jardin de Maître Busigny, en face de la vieille tour ? Quoi qu'il en soit, M. Christinat fit marché avec le sieur Busigny, le sus-dit jour pour le prix de quatre cent cinquante francs, vins ordinaires compris. Mais le distingué acquéreur ajouta seize francs de vins honoraires, car il fallait bien faire honneur au vendeur et aux témoins. Ces derniers étaient *MM. les ministres Jaques-Louis De Vallière, pasteur de Syens et second pasteur de Moudon et Siméon Olivier de St-Cierge, troisième pasteur au dit Moudon.*

Le sieur Busigny, Maître Eperonnier de la Bonne Ville, put se vanter de trinquer en très bonne compagnie... mais seize francs (ce qui fait vingt-quatre de notre monnaie) de vins honoraires entre cinq, cela fait une sérieuse ration par homme.

**

Cet autre est du 27 février 1795 ; il est conclu devant L. P. Burnand, Curial au Chef de Moudon.

Henry Chollet, Docteur en Droit, après des études passablement mouvementées, voyait sa place bien marquée dans ce monde : il était avocat en Cour souveraine et membre des Vingt-quatre de la ville de Moudon... Vingt-quatre ? ce n'est pas tout le monde !

Il compléta donc cette intéressante situation en achetant de M. Jean-Daniel Clavel, Commissaire, une maison située à la rue du Pont, entre celle de J. P. Jordan, cordonnier et celle du sieur Jean-Daniel Bougeois, chamoiseur.

Et a été faite la présente vendition pour le prix capital de 7500 francs...

Voilà maintenant comment fut réglée la question des vins ; puisque c'est celle-ci qui nous occupe :

En ce temps où la femme ne revendiquait pas *ses* droits, Mme Clavel prit part aux tractations; et, tout en regardant la jolie façade de la maison que son mari allait abandonner, elle fit, sans doute, des remarques flatteuses au sujet des belles fourrures exposées dans la vitrine du chamoiseur, là, immédiatement à droite. Cela n'est pas écrit dans l'acte du notaire, mais c'est... entre les lignes. Ce qui est bien stipulé, par contre, ce sont les *deux Louïs de vins honoraires* payés pour l'épouse du vendeur. L'avocat était un galant homme ! Mais, pour ne pas se négliger lui-même, il réserva, sur les vins ordinaires qui revenaient au vendeur, une somme de quarante-huit francs (environ 72 actuellement) applicables à un repas. Ce qui permit de passer bien agréablement cette avant-dernière soirée de février.

Coutumes d'authentiques Vaudois attestées par des actes authentiques !

Voilà, M. Fiaux, ce que nous transmettent les écrits des notaires, à côté de choses plus importantes et sans nuire à ces dernières.

**

Et si vous allez à Moudon, arrêtez-vous devant la jolie façade, toute en pierre de taille, décorée de têtes de chérubins et de l'armoirie des Clavel ; contemplez un moment la grande fenêtre centrale : et alors il vous semblera voir apparaître la figure joviale de l'avocat Chollet qui sourit, parce qu'un cortège de baptême passe et vous entendrez distinctement sa voix railleuse lancer aux parents :

« Tâchez d'en faire un bon chrétien
Notre ville en a bien besoin ! »

Jaques Desbioles.

Le père désabusé. — Non, papa, jamais je n'épouserai une femme qui raconte des mensonges...

— Alors, tu peux rester célibataire toute ta vie, mon garçon !

Entre amies. — Comment me trouves-tu avec mes cheveux coupés ? Je n'ai plus l'air d'une vieille femme, hein !

— Non, tu as plutôt l'air d'un vieil homme !

LE BONHEUR DE L'HUMANITÉ

BRILLAT-SAVARIN prétend que celui qui découvre un plat nouveau fait plus pour le bonheur de l'humanité que celui qui découvre une étoile. Qu'il y aît une étoile de plus ou de moins au firmament, cela ne tire pas à conséquence, d'autant plus que nous n'en tenons pas une comptabilitié rigoureusement exacte et que des cambrioleurs pourraient en dérober une demi-douzaine au hasard et les emporter sans que la plupart d'entre nous s'en aperçoivent. Un plat nouveau, quand il est bon, c'est de la joie dans la maison, en famille ; c'est un petit bonheur que seront heureux de goûter une multitude de braves gens qui ont toujours à se consoler de la muflerie de leurs contemporains, de la désinvolture de leur député et des exigences du percepteur. La découverte d'une fleur nouvelle est également un événement heureux, parce qu'elle apporte une joie délicieuse à ceux qui se penchent sur les merveilles de la nature pour y trouver des consolations à l'ingratitude de leur sort. Un botaniste anglais, Clarence Elliot, vient d'introduire en Europe une merveilleuse fleur du Chili que l'on appelle là-bas la gloire du soleil. Elle s'épanouit à Valparaiso en septembre. Chaque tige de cette fleur porte cinq ou six corolles qui rappellent un peu celle de l'anémone du Japon ou du narcisse, mais d'un bleu exquis, atténué au centre. Ces fleurs répandent un parfum aussi délicieux que celui du réséda ou de l'héliotrope. Au pied des Andes, des hectares entiers de terrain sont métamorphosés en tapis d'azur par la gloire du soleil, qui, cueillie, garde encore sa fraîcheur pendant huit ou dix jours. La gloire du soleil s'est acclimatée en Angleterre ; elle se plairait à merveille dans le midi de la France où l'on ne tardera pas à la voir. Mais cette fleur d'enchantement a procuré une surprise imprévue au savant qui l'a rapportée. Amenée de son lointain pays d'origine, quelques semaines avant le mois de septembre, époque où elle prospère et s'épanouit, elle a deviné que, si le neuvième mois était printanier au Chili, il commence, en Angleterre, le déclin de l'année et elle a attendu le mois de mai pour suspendre à sa tige les petites flaques d'azur qu'elle étale là-bas à un tout autre moment.

Choses et autres.

UN NOUVEAU RECORD

JE lisais l'autre jour dans un journal qu'une maison de chez nous avait attribué des prix pour un concours de yo-yo et que l'heureux gagnant, âgé de neuf ans, avait tenu le coup pendant trois heures et demie...

Oui, vous avez bien lu : cela ne se passe pas en Amérique. C'est chez nous, dans notre bon canton de Vaud, qu'en temps de crise et de chômage, on récompense les vaillants «as» de la ficelle. Savoir faire monter une petite roue par un savant mouvement de bras, renouveler cet exercice dix fois, cent fois, deux cents fois, enfin pendant trois heures et demie, cela vaut bien un premier prix et son nom dans les journaux.

Quand on est un garçon de neuf ans, on préfère les jeux bruyants aux jeux tranquilles, le jeu épique des tranchées au jeu sentimental de la bague d'or. Mais, pour avoir un premier prix

et son nom dans les journaux, il fait bon battre le record de durée au yoyo ! Ça vaut mieux qu'une promenade à la campagne, sous le rare soleil de décembre ! Je ne sais pas ce que ce « recordboy » fera plus tard dans la vie.

Une carrière si brillamment commencée est pleine de promesses pour l'avenir. La patience, l'adresse et l'endurance (car, enfin, il a fallu tout cela pour obtenir ce premier prix !) sont des qualités qui peuvent mener loin.

Mais, tout de même, cette manie des records chez une humanité en herbe a quelque chose d'inquiétant... *Lisette.*

Une rare occasion. — Avec notre machine à écrire perfectionnée, nous obtenons une complète égalité de caractères...

— Alors, je vais vous envoyer de suite ma belle-mère !

Il y a repasser et... repasser. — D'après ce que vous me dites, vous n'avez pas l'air d'une cuisinière de métier. Qu'est-ce que vous faisiez avant ?

— J'étais blanchisseuse, Madame.

— Eh bien ! ma fille, vous repasserez.

Le portrait. — Mais, cher Maître, c'est affreux ! J'ai l'air d'avoir quarante ans ! !

— Chère Madame, j'ai cru bien faire en vous rajeunissant un peu...

3 **MARCHE !... ON TE SUIVRA !**

César Tintinet avait l'habitude de vérifier tout par lui-même. Pauvre, négligent, ami de la bouteille, Foularoud, au contraire, laissait tout aller à la dérive. C'est ainsi qu'il n'avait, entre sa propriété et celle de Tintinet, d'autre barrière que buissons clairsemés et noisetiers conquérants.

— Ça ne va pas !... pensa César. Tout ça envahit mon bien, projette une ombre propice aux mousses et aux champignons. La parole est à la serpe !

Certain jour de premier printemps, alors que les *taconnets* dressaient leurs étoiles au-dessus des champs nus, que les noisetiers se vêtaient de grappes d'or, Tintinet s'avança, suivi de Jean, tous deux armés de serpettes. Non loin de là, le Tabou, par grand hasard, une fois n'est pas coutume, étendait du fumier sur son pré. Son fils de huit ans l'aidait de son mieux. La terre, reconnaissante, fumait. Foularoud, en gilet rapiécé, et son gosse à tignasse rouge, tournaient autour d'un char branlant attelé d'un vieux cheval aux jambes trop grosses et trop poilues. Fatal, le Tabou s'avançait, faisant à son sol l'aumône de l'engrais. Et, dans le fond du paysage, à la lisière d'un bois, les corbeaux s'envolaient par bandes.

César Tintinet et son domestique avaient marché d'un bon pas. César s'arrêta. Jean fit de même, fixant avec soumission, de ses gros yeux, le bonnet à poil de son maître, rabattu sur des sourcils de mélodrame.

— Hé !... Foularoud... lança une voix prudente. Viens voir par ici...Tes noisetiers poussent des rejetons qui se faufilent sur mon pré... Sans compter que les buissons proprement dits n'ont que le pied chez toi et toutes les branches sur moi... Ça donne de l'ombre... Pourrais-tu pas raser tout ce commerce et poser une barrière un peu comme il faut ?... Ton pré aurait tout de suite un air plus conséquent.

Foularoud s'était approché. Des idées s'entrechoquaient sous son crâne étroit. Hier, encore, il avait refusé net de vendre ce pré. Alors que signifiait cette histoire de barrière ?... Immédiatement, il s'irrita :

— Ça te regarde, mes noisetiers ?... Mêle-toi de tes plantages... Mon pré est bel et bon comme ça...

Jamais Tintinet n'élevait la voix :

— Il est bel et bon pour toi. Mais mon pré, à moi, donne sur le nord. Il n'a pas besoin d'une ombre supplémentaire... Et puis regarde où sont tes bornes !... Toute la haie se trouve chez moi... Veux-tu qu'on aille par devant le juge de paix pour régler ça à l'amiable ?

Foularoud s'emporta :

— Le juge de paix ?... Si tu me l'amènes, je le plante sur mon *ruclon*...

— C'est bien !... C'est en règle !... fit encore la voix calme. On sait ce qui reste à faire... On a la loi de son côté...

Et tout de suite, rentrant chez lui, César transporta pieux et planches, tant et si bien que, deux jours après, d'une borne à l'autre, la barrière était posée, les noisetiers ébranchés lamentablement, les érables bourgeonnants étronçonnés. Quand tout fut terminé, Foularoud vint rôder sur les lieux, les mains aux poches, la barbe mystérieuse :

— Ça veut donner un bon petit procès !... fit-il sombrement.

— Marche!... répondit l'autre. On te suivra !...

* *

Dans le village, Madame Foularoud était plus connue sous le nom de *la Chèvre*. Pourquoi ?... Parce qu'elle possédait deux de ces animaux ?... A cause de sa démarche, de son dos maigre, de son long visage pointu ?... Mystère. Elle portait du reste fièrement ce sobriquet. Et besognait du matin au soir, cuisant la soupe, ravaudant, frottant, talochant sa marmaille, et lessivant pour le monde, pour le syndic, pour Tintinet, pour la cure. Lorsque Ulysse lui fit part de ses intentions de procès, secouant gravement le bonnet noir juché sur son crâne pointu, elle s'exclama :

— Non !... non !... mon pauvre Ulysse, vois-tu, quand on se croche avec un riche, il faut fermer le poing dans sa poche... Tu pourrais encore me couper mes lessives... Les petits doivent se taire...

Puis, en écho :

— Les petits doivent se taire !...

Le Tabou sentit peser sur ses épaules le poids écrasant de la misère : sa maison était petite, bizarre, sombre, mal construite, humide. Il frappa donc du poing sur la table.

— Gare !... Il m'a fauché *ma* haie... Il a barriéré *mon* pré.. Eh bien ! je m'en vais lui interdire de sortir son foin par *mon* chemin. Et si il s'obstine, je lui plante une fourche dans les reins. C'est dit !

— Non ! non !... calmait la femme. Ne va pas faire au fou. Le mieux, vois-tu, c'est encore de se taire !... Une barrière, c'est une barrière !... Et un chemin, c'est pour tout le monde !..

Mais le Tabou roulait des yeux effroyables au fond desquels les libations allumaient des lueurs.

— Les femmes sont toutes des crétines !... affirma-t-il.

Puis, très sobrement, pensant à Tintinet :

— Il faut qu'un des deux débarrasse le plancher !

Dès lors, Ulysse Foularoud comprima sa rage. Mais, dans sa tête mal fabriquée, la haine mûrissait. Dans son cœur d'ivrogne germaient les graines de la vengeance. Ce sont des graines noires, très vivaces.

A l'auberge, les soirs ordinaires, on est en famille. Sous les quinquets, ce sont toujours les mêmes dos qui s'arrondissent, les mêmes goussets plats qui sympathisent. Serrés coude contre coude, on peut causer, parler haut, glisser ses propos dans le creux d'une oreille. Les verres se vident, les langues claquent; et l'on trouve, quand le patron apporte un litre, qu'un peu de gloire est descendue des cieux sur la terre.

— Ah ! criait Foularoud. Quand un homme a de l'argent à la banque, il peut mentir, voler, assassiner... Tintinet, que fait-il d'autre ?...

Plusieurs, inquiets, se retournaient. A part le chat de l'aubergiste, en train de lécher ses pattes blanches, personne. Prudents, pourtant, les hommes baissaient le nez vers leur verre. Tous, ils savaient Tintinet dur, rude avec ses serviteurs, tracassier en affaires... Mais menteur, voleur, assassin, ça non !... Et puis n'était-il pas puissant ? Son nom seul : César Tintinet, sonnait comme une menace. Et voilà qu'Ulysse Foularoud, le hâbleur imprudent, s'attaquait à ce roi de village. Excité, il continuait :

— C'est un sale voisin, un voleur de terrain, un démolisseur de haies... Il dégoûte même le diable !... Aussi j'ai décidé une chose : mort ou vif, il ne repassera pas sur mon chemin.

Chacun connaissait Prazbioud, si bien exposé au soleil. Chacun savait aussi que le pré de Capey — celui de Tintinet — n'avait d'autre dévestiture que le chemin de Foularoud. De mémoire d'homme, les propriétaires de Capey y avaient voituré leur foin. Il existait bien une autre route, mais personne n'y songeait tant elle était accidentée, pierreuse, creusée d'ornières, encombrée de souches pourries, soudain perdue près d'une carrière abandonnée.

Donc, la décision de Foularoud était grave. Elle équivalait à une déclaration de guerre. Un des hommes, levant le nez :

— T'a-t-il embêté ?...

— Pardi !... A force de m'en faire, il s'imagine peut-être que je lui vendrai Prazbioud. Mon père y tenait, et je veux le garder... Je le donnerai plutôt à un abstinent que de le vendre à Tintinet !...

— Et pour un bon prix ?...

— Pas pour cent mille francs !... Prazbioud est à Ulysse Foularoud, à Ulysse Foularoud il restera.

Un peu plus tard, pris de vin, un des hommes se montrait plus sincère :

— Tu as raison, Foularoud !!! Tintinet, c'est de la graine à poison ! Tiens-y seulement tête... On te soutiendra !

— Alors !... reprenait le chœur.

Et l'horloge, dans un bruit de mécanisme rouillé, sonnait minuit..

(A suivre.) *B. Vallotton.*

FASCINATION AU CINEMA-THEATRE BELLAIR-METROPOLE. — Vous verrez dès vendredi, la plus belle, la plus fascinante des artistes américaines, *Joan Crawford*, dans le plus beau, le plus passionnant des films : *Fascination*. Cette œuvre remarquable, poignante, réalisée avec un luxe de mise en scène extraordinaire, interprétée avec une force et un talent incomparables par la grande vedette, accompagnée de *Clark Gable*, sera certainement un des clous de la saison. — Prix des places de 1 fr. 10 à 4 fr. 40. T. 32.222

LILIAN HARVEY DANS « QUICK » AU BOURG. — La célèbre pièce de Félix Gandéra a fourni de riches éléments à Robert Siodmack pour la réalisation de son opérette. Cet excellent metteur en scène a eu l'habileté d'entremêler les épisodes du conflit sentimental de scènes où triomphent Armand Bernard, le manager, et Pierre Brasseur, l'amoureux transi, et de nous offrir une bande pleine d'emprévu, de spontanéité, de fantaisie et de bonne humeur. Lilian Harvey prête ses jolis traits, sa grâce et sa souplesse, sen allant à l'obstinée Mme Dawson, alors que Jules Berry, toujours prestigieux et désinvolte, est parfait dans son double rôle de clown et de gentleman. Les airs agréables et entraînants de Werner R. Heymann contribuent au succès de l'ensemble.

Pour la rédaction
J. Bron, édit.
Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.

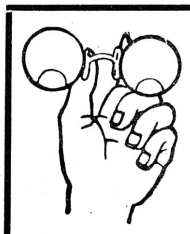

TREUTHARDT

Opticien spécialisé dans le choix des verres, le confort des montures, l'exécution des ordonnances. — 35 ans de pratique.

Place Faucon - St-Pierre 3, LAUSANNE, Tél. 24 549

Adresses utiles

Nous prions nos abonnés et lecteurs d'utiliser ces adresses de maisons recommandées lors de leurs achats et d'indiquer le *Conteur Vaudois* comme référence.

HERNIEUX

Adressez-vous en toute confiance aux spécialistes :

Margot & Jeannet

BANDAGISTES

Riponne et Pré-du-Marché, Lausanne